



VOTER EN ALBERTA ÉLECTIONS PROVINCIALES

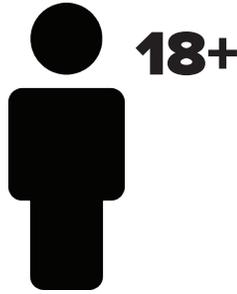
FRANÇAIS

Vote Bumoto Wahl تصويت 投票 Vote Bumoto Wahl تصويت 投票
Kiskisowasinahikân Vote Kiskisowasinahikân Vote
Votar bỏ phiếu głosować голосувати वोट رای वोट Votar bỏ phiếu głosować голосувати वोट رای वोट
Голос Stemmen 투표 Votare
Bumoto 投票 Kiskisowasinahikân
投票 Wahl تصويت 投票 Votare bỏ phiếu رای 投票
Votar Bumoto 投票 Wahl Голос
Голос голосувати głosować 투표 投票 Stemmen
투표 Votare bỏ phiếu رای 投票
Stemmen वोट głosować
Kiskisowasinahikân 투표 تصويت
Vote Bumoto Wahl تصويت 投票
Kiskisowasinahikân Vote
Votar bỏ phiếu głosować голосувати वोट رای वोट
Голос Stemmen 투표 Votare
Bumoto 投票 Kiskisowasinahikân
投票 Wahl تصويت 投票 Votare bỏ phiếu رای 投票
sowac głosować голосувати वोट رای वोट
men 투표 Votare
sowasinahikân
投票 投票 Votare bỏ phiếu رای 投票
Votare bỏ phiếu رای 投票
oto 投票 Wahl Голос
głosować 투표 投票 Stemmen
투표 Votare bỏ phiếu رای 投票
Stemmen वोट głosować
Kiskisowasinahikân 투표 تصويت Kiskisowasinahikân 투표 تصويت

English	English
French	Français
Tagalog	Tagalog
German	Deutsch
Punjabi	ਪੰਜਾਬੀ
Chinese	简体中文
Spanish	Español
Arabic	اللغة العربية
Vietnamese	Tiếng Việt
Polish	Polski
Ukrainian	Українська
Hindi	हिंदी
Farsi	فارسی
Russian	Русский
Dutch	Nederlands
Korean	한국어
Italian	Italiano
Cree	nehiyawak
Blackfoot	Siksiká'powahsin

CONDITIONS

Vous devez :



- avoir la citoyenneté canadienne
- avoir au moins 18 ans
- habiter en Alberta

INSCRIPTION

Vous devez vous inscrire pour voter. Vous pouvez vous inscrire avant des élections ou au bureau de vote.

Option n°1 – Inscription à l'avance :

En ligne - voterlink.ab.ca

Vous aurez besoin de votre permis de conduire de l'Alberta ou de votre carte d'identité de l'Alberta.

Si vous n'avez pas ces documents, composez le 1-877-422-8683.



Option n°2 – Inscription au bureau de vote :

Quand vous allez voter

Vous devez nous présenter des documents avec votre

- nom légal complet
- adresse actuelle

Vous devez aussi signer un formulaire attestant que vous remplissez les conditions pour voter.

Regardez les pièces d'identité que nous acceptons à la page suivante.



PIÈCES D'IDENTITÉ

Pour prouver votre identité, vous devez présenter au moins une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement.

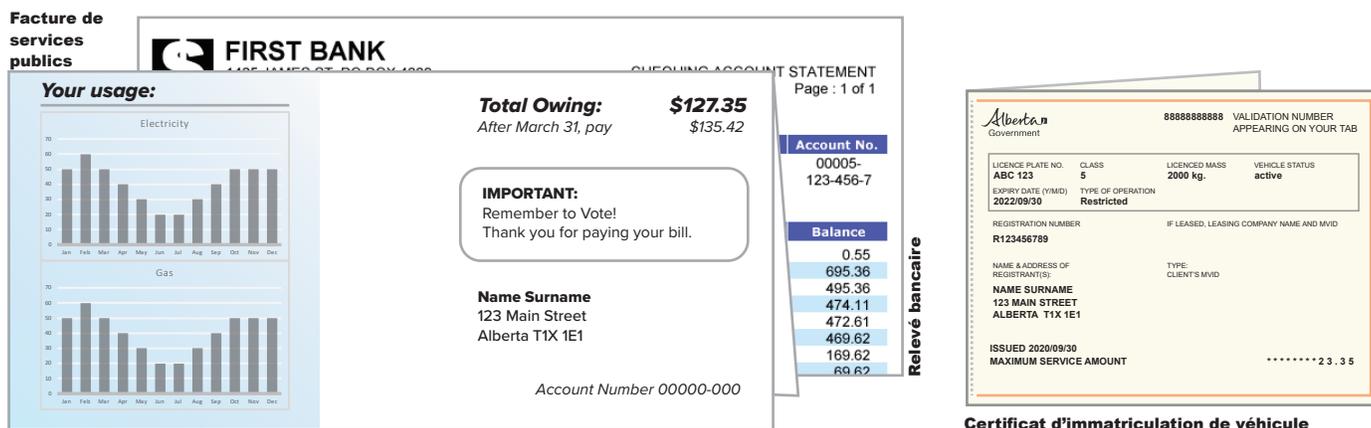
Si cela n'est pas possible, vous devez présenter deux pièces d'identité. Pour qu'elles soient acceptées, les deux pièces doivent indiquer votre nom complet et l'une d'elles doit porter votre adresse actuelle.

Si vous n'avez aucune pièce d'identité, quelqu'un peut se porter garant pour vous. Communiquez avec nous pour en savoir plus sur cette procédure.

Exemples de pièces d'identité avec un nom :



Exemples de preuve d'identité avec nom et adresse :



Vous trouverez une liste complète à la page : elections.ab.ca/voters/id-required-to-vote/

OPTIONS POUR VOTER

Vote le jour du scrutin

- Des bureaux de vote sont installés dans les écoles, églises ou centres communautaires de votre quartier.
- Tous les bureaux de vote sont ouverts de 9 h à 20 h.
- Vous ne pouvez voter qu'au bureau de vote qui vous a été attribué.



Vote par anticipation

- Des bureaux de vote sont installés dans les centres commerciaux, bibliothèques ou universités près de chez vous.
- La plupart des bureaux de vote sont ouverts de 9 h à 20 h, mais les horaires peuvent varier.
- Vous pouvez voter au bureau de vote de votre choix lors du vote par anticipation.
- Le vote par anticipation se déroule du mardi au samedi pendant la semaine précédant le jour du scrutin.



Vote par bulletin special

- Vous pouvez voter à votre bureau des élections local ou par bulletin de vote envoyé par courrier.
- C'est une possibilité pour les personnes qui ne peuvent pas voter d'une autre façon.
- Les personnes qui votent par courrier doivent demander leur bulletin de vote tôt, car cela prend du temps à traiter.
- Le bulletin de vote doit être transmis avant le jour du scrutin.
- Cette option est proposée dès le début de la période électorale jusqu'au jour du scrutin (durée de 28 jours).



Demandez un bulletin de vote à envoyer par courrier sur le site elections.ab.ca ou par téléphone au 1-877-422-8683.

VOTER EN PERSONNE

Voter en personne

Voici les étapes du processus de vote :

- 1) Un membre du personnel électoral vous accueillera et confirmera votre inscription sur la liste électorale.
- 2) Si vous êtes déjà sur la liste électorale, on vous enverra vers un bureau de scrutin.
- 3) Vous devrez ensuite confirmer votre nom et votre adresse pour recevoir votre bulletin de vote.
- 4) Passez derrière l'isoloir. Marquez votre choix sur le bulletin de vote en traçant un « X » ou en coloriant le cercle à côté de la personne candidate pour laquelle vous souhaitez voter.
- 5) Remettez le bulletin de vote au membre du personnel électoral, placez-le dans l'urne, et félicitez-vous d'avoir accompli ce geste!

J'ai fait une erreur...

Si vous avez fait une erreur, allez voir la personne qui vous a remis votre bulletin de vote. Elle vous en redonnera un autre.

Respect du secret du vote

Votre vote est secret. Ne montrez à personne votre bulletin de vote, sauf si vous avez besoin d'aide. Ne le prenez pas en photo et ne le partagez pas en ligne.

Inscrivez-vous



Présentez-vous
au bureau de
vote



Prenez votre
bulletin de vote



Votez



Souriez, vous
avez accompli
votre devoir!

VOTER PAR COURRIER

Voter par courrier

Voici les étapes du processus de vote par courrier :

- 1) Demandez tôt votre trousse de vote sur le site elections.ab.ca
- 2) Attendez de la recevoir par courrier.
- 3) Écrivez le nom de la personne candidate ou du parti de votre choix sur votre bulletin de vote. (Vous trouverez la liste sur le site elections.ab.ca)
- 4) Remplissez et signez votre formulaire de déclaration et faites une copie de votre pièce d'identité.
- 5) Préparez l'envoi.
- 6) Renvoyez-le par courrier avant le jour du scrutin.



Demandez et recevez un bulletin de vote

Votez

Remplissez les formulaires et joignez une preuve d'identité

Préparez le tout

Renvoyez-le par courrier

ACCESSIBILITÉ

Nous vous proposons plusieurs options pour vous aider à voter :



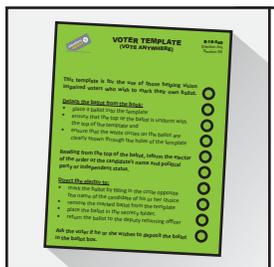
L'utilisation de votre propre dispositif d'aide à la lecture

pour aider les personnes malvoyantes à lire elles-mêmes leur bulletin de vote.



De gros crayons

pour permettre aux personnes avec des problèmes de préhension de marquer confortablement leur bulletin de vote.



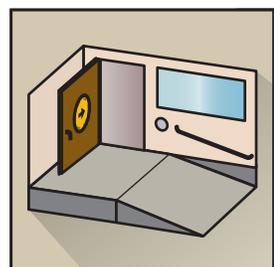
Un modèle

pour aider les personnes malvoyantes à préserver le secret de leur vote.



Une loupe

pour donner aux personnes dont la vue est réduite un moyen de voir clairement le texte.



Un accès de plain-pied

pour améliorer l'accès au bureau de vote.



De l'aide d'une personne

pour fournir de l'aide ou pour permettre l'aide d'une personne de confiance.



Bureau 100, 11510 Kingsway NW
Edmonton, Alberta T5G 2Y5

Numéro sans frais : 310-0000 | Téléphone : 1-877-422-VOTE (8683)
www.elections.ab.ca | info@elections.ab.ca